



Aides d'urgence

Secteurs de la musique et de la danse

Afin de limiter l'impact économique de la crise du Covid-19, l'État et les collectivités territoriales ont mis en place des mesures d'aide aux entreprises et associations. Certains dispositifs concernent les acteurs économiques de manière générale, d'autres s'adressent plus spécifiquement aux secteurs de la musique et de la danse.

Vous trouverez ci-dessous trois documents récapitulant l'ensemble des mesures :
dispositifs recensés par le ministère de la Culture au 17 juin 2020

[Mesures d'aide pour la danse - Juin 2020](#)

[Mesures d'aide pour la musique - Juin 2020](#)

[Mesures d'aide pour les artistes-auteurs - Juin 2020](#)

Autres ressources utiles :

[La scène - Le kiosque des acteurs culturels](#)

[Boîte à outils des intermittents du spectacle](#)

[Veille du spectacle vivant en région Auvergne-Rhône-Alpes](#)